

ZOOM

Lettre d'information



Délégation de la Sarthe

Territoire Mayenne Sarthe

Mars 2021

ALA UNE ... une nouvelle structure APF dans la Sarthe

APF France handicap reprend EARTA et sauvegarde 210 emplois



L'entreprise adaptée en liquidation judiciaire EARTA, implantée en Loire-Atlantique et en Sarthe et qui emploie principalement des personnes en situation de handicap, est reprise depuis le 3 février 2021 par APF France handicap.

L'association a mobilisé son réseau du secteur adapté et

protégé, APF Entreprises pour proposer un plan de redressement ambitieux répondant aux besoins du tissu économique local et un accompagnement social et professionnel aux salariés en situation de handicap.

Ayant eu connaissance du redressement judiciaire de l'entreprise EARTA depuis octobre 2020 et du risque pour l'emploi de ses 235 salariés - dont 210 reconnus en qualité de travailleur handicapé, APF France handicap a étudié la faisabilité d'une potentielle reprise et proposé un plan de reprise industriel permettant la sauvegarde de l'ensemble des salariés en situation de handicap, mettant l'accent sur l'accompagnement humain grâce à une méthodologie dont l'efficacité a déjà été prouvée au sein d'APF Entreprises.

A travers son réseau d'entreprises adaptées, APF France handicap proposera un accompagnement professionnel doublé d'un accompagnement social, grâce à une ingénierie RH pour :

- L'évaluation précise de la situation sociale de chaque salarié,
- La mise en place d'un accompagnement personnalisé pour une formation opérationnelle et/ou qualifiante, grâce à un audit des compétences et un accompagnement sur les nouveaux métiers cibles.

Afin de répondre au besoin immédiat d'EARTA, **cinq nouvelles activités** vont être déployées afin de redresser l'entreprise adaptée en difficulté :

- La fabrication de masques
- Une ligne de production en tôlerie fine destinée aux Chantiers de l'Atlantique
- Le transport des personnes à mobilité réduite (TPMR)
- L'assemblage de vélos électriques
- La prestation de services dans le domaine du numérique.



Avec cette opération, APF Entreprises renforce sa présence nationale et confirme sa mission de trouver des solutions d'emploi durable pour des personnes en situation de handicap. En piste pour toujours plus d'inclusion, de solidarité et d'innovation sociale et industrielle !

Action Mobilités Accessibilité : une semaine de mobilisation citoyenne du 26 avril au 30 avril 2021

Le sujet de l'accessibilité, notamment en matière d'accès aux bâtiments publics, aux transports, à la voirie n'est plus à l'agenda politique.

En septembre 2021, ce sera la fin de la deuxième phase des Ad'AP et la crise sanitaire retarde la réalisation des travaux.

Face à cette situation, **APF France handicap prend l'initiative de lancer et d'animer une semaine nationale des mobilités et de l'accessibilité du 26 au 30 avril 2021 et qui pourrait devenir annuelle** (le 30 avril est la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité).

Cette semaine s'inscrit dans la continuité de la

Action Mobilités Accessibilité !
Toutes et tous concernés #AEgalité

26 au 30 Avril 2021 **une semaine pour se mobiliser**

caravane « En route pour nos droits », et dans la perspective des élections départementales, régionales et présidentielles.

Une semaine qui s'inscrit dans le cadre de notre projet associatif et s'appuie sur notre dynamique « le monde change, Soyons acteurs de ce changement ».

Pendant cette semaine, tout en rappelant que « cela fait trop longtemps que cela dure ! », nous devons mobiliser le plus grand nombre pour rendre effective la liberté de chacune et chacun d'aller et venir, en faisant la preuve par des actions et des exemples concrets que « l'accessibilité, c'est possible ».

APF France handicap

Délégation de la Sarthe

Groupe relais

143 rue des Maillets, 72000 LE MANS
02 43 28 68 46 E-mail : dd.72@apf.asso.fr
http://dd72.blogs.apf.asso.fr

Espace Montréal (près de l'office de tourisme)
et 18 rue Grollier, 72200 LA FLECHE

06 63 63 93 92

www.apf-francehandicap.org

COMMUNICATION

Handicap : les « Communautés 360 »

MIEUX GUIDER LES PERSONNES ET LEURS AIDANTS VERS DES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ

11 février 2020

La Conférence Nationale du Handicap (CNH) pose l'ambition de constituer d'ici 2021 des communautés d'accompagnement dites « 360 » pour impulser une nouvelle vision de l'accompagnement des personnes handicapées.

**Un N° unique national :
0 800 360 360**

« Sept jours sur sept, fériés inclus, personnes en situation de handicap et proches aidants peuvent composer le 0 800 360 360 », telle est la promesse de ce numéro vert créé pour soutenir les personnes sans solution adaptée ou isolées. Le système doit permettre aux personnes en « grande difficulté » d'être immédiatement orientées vers une solution effective de proximité.

Concrètement, **le numéro national renvoie vers des collectifs d'entraide locaux, les « communautés 360 »**, composées d'une pluralité d'acteurs engagés aux côtés des MDA (MDPH).

Il met en relation les appelants direc-

tement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Les communautés s'appuient sur l'esprit de solidarité né pendant cette période de crise sanitaire. Il s'agit de développer des réponses coordonnées sur un territoire et de renforcer la coopération entre les différents acteurs, simplifier l'accès à l'offre d'accompagnement et prévenir les ruptures ou encore la gestion trop tardive de situations devenant critiques. Les équipes répondent aux questions sur les démarches administratives, le besoin de répit ou de solution d'accueil, la santé, mais aussi l'emploi, des interrogations sur un établissement médico-social spécifique, la scolarisation, l'accessibilité ...

Les solutions proposées :

- aide à la reprise des soins et des accompagnements interrompus pendant le confinement ;
- solutions de répit ou de relayage à domicile pour les proches aidants ;
- accompagnement renforcé pour des besoins rendus plus complexes ou des troubles aggravés par la crise.



N° VERT D'APPUI
aux personnes handicapées et aux aidants dans le cadre de la crise, pour des solutions près de chez vous.

Numéro accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

VIE ASSOCIATIVE

Le groupe relais APF de La Flèche s'installe dans son nouveau local

On en parlait depuis des mois ... Et ça y est, le groupe relais fléchois APF France handicap est installé dans ses locaux à La Flèche, plus précisément au **18 de la rue Grollier**, à quelques mètres de So'frip !

« En rôdage » depuis début janvier, ils ont subi des transformations (plan incliné pour entrer, visite de sécurité, pose d'extincteurs....) bref, tout le toutim.



Il a fallu organiser l'intérieur (coin bureau, coin pause café, coin parlotte, déco, etc.), il reste encore des bricoles à faire mais chacun est invité à venir y passer un moment agréable, éventuellement avec des personnes en situation de handicap qui voudraient des renseignements. **Cette permanence est ouverte TOUS les mardis et TOUS les jeudis, de 15 h à 17 heures.**

Nous avons conservé le droit d'utilisation de la salle de l'espace Montréal le premier jeudi de chaque mois (pour des réunions plus importantes) mais actuellement c'est indisponible en raison de la Covid.



Nouveau : un guide conçu et édité par l'APF

Fruit du travail du Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap et du Groupe National des Proches, ce guide a pour but de **vous aider à formaliser les besoins de la personne que vous aidez, ainsi que les vôtres en tant qu'aidant, pour vous permettre de construire le « projet de vie ».**



Renseignements auprès de la délégation.

*** qui accompagnent une personne en situation de handicap pour l'élaboration de son projet de vie et plan personnalisé de compensation.